



LES MÉDECINS NE SONT PAS IMMUNISÉS CONTRE LA VIOLENCE CONJUGALE

Carolyn Brown | CMAJ | 19 novembre 2018

Cet article a été publié le 19 novembre 2018 dans le

cmaj

Les médecins dépistent la violence conjugale chez leurs patients mais peuvent échouer à la reconnaître dans leur propre vie.

À la veille du procès de ce médecin canadien qui a tué son épouse également médecin, la profession s'interroge sur la façon de prévenir ce type de tragédie dans ses rangs. Selon une recherche récente, une proportion très élevée de femmes médecins sont victimes de violence de la part de leur conjoint ou partenaire.

Le neurochirurgien torontois Mohammed Shamji s'apprête à subir son procès en avril 2019 pour le meurtre de sa conjointe, la D^{re} Elana Fric, en novembre 2016. « Ce fut une période extrêmement pénible pour la profession. « Ce drame nous a tous forcés à l'introspection », affirme le D^r Sohail Gandhi, médecin de famille à Stayner, en Ontario, qui a écrit au sujet du décès de sa collègue dans le *Huffington Post*.

Ceci n'est pas un incident isolé. Une étude australienne publiée cette année a révélé qu'une professionnelle de la santé sur dix du service d'obstétrique d'un grand hôpital avait été victime de violence de la part d'un partenaire intime (VPI) au cours de l'année écoulée, un taux plus élevé que dans des études similaires sur des femmes exerçant d'autres métiers en Australie. L'étude ne donnait pas la répartition par profession, mais environ 45 % des femmes médecins interrogées ont déclaré avoir été victimes de VPI ou d'autres formes de violence domestique au cours de leur vie.

D'autres études estiment que de 7 % à 24 % des femmes médecins subissent la VPI, contre 6 % à 10 % chez les hommes, selon une méta-analyse de 2016 co-rédigée par Barbara Hernandez, directrice du Physician Vitality Institute de l'Université Loma Linda en Californie, qui est sur le point de publier une nouvelle étude sur la VPI aux États-Unis.

Au Canada, 4 % des gens de plus de 15 ans disent avoir été victimes de violence physique ou sexuelle de la part d'un partenaire actuel ou passé au cours des cinq dernières années, selon l'Enquête sociale générale de 2014 sur la sécurité des Canadiens, de Statistique Canada (données de 2014). Environ 80 % des victimes qui portent plainte à la police sont des femmes. Il n'y pas de répartition ou d'études par profession.

Les femmes médecins ne sont assurément pas immunisées contre la VPI, affirme madame Hernandez, mais elles auraient peut-être moins tendance à porter plainte que d'autres victimes.

Après le décès de la D^{re} Casey Drawert, une médecin américaine victime de violence conjugale en mars 2016, la D^{re} Esther Choo a écrit, dans un billet sur le blogue FeminEM, un site Web pour les femmes urgentologues : « Admettre qu'on est victime de violence conjugale ne cadre tout simplement avec l'image d'une femme intelligente qui a réussi dans la vie, surtout dans cette population, déjà encline à l'autocritique et performante ».

Selon madame Hernandez, « les femmes médecins sont formées pour dépister la VPI chez leurs patientes, mais peu considèrent qu'elles pourraient elles-mêmes se retrouver dans ce type de relation. Il y a un énorme tabou autour de la question. Elles se disent que si elles sont si intelligentes, elles n'avaient qu'à faire preuve de plus de discernement. »

Le manque d'options est aussi un obstacle pour les médecins qui souhaitent mettre fin à une relation marquée par la violence. « Une des questions que j'ai entendue est la suivante : "Mais où suis-je censée aller?" », résume madame Hernandez. Les refuges pour femmes victimes de violence peuvent se trouver dans des quartiers marginalisés. Les médecins qui s'y réfugient peuvent craindre d'y croiser certaines de leurs patientes. Dans un sondage mené récemment par madame Hernandez auprès des médecins, la réponse la plus couramment offerte à une femme médecin victime de violence était : « Qu'elle aille dans un refuge. » Or, les répondantes affirmaient du même souffle qu'envoyer un médecin dans un refuge était l'option la moins faisable et la moins souhaitable.

Partir seule comporte aussi des inconvénients. Les femmes victimes de violence ont besoin de soutien, d'une aide psychologique et souvent, de choses de première nécessité, rappelle madame Hernandez. Certains hommes violents contrôlent les finances du couple et les victimes peuvent bien afficher tous les symboles de la réussite sociale, elles n'ont pas toujours d'argent. »

Le D^r Gandhi croit que les médecins peuvent soutenir leurs collègues de la même façon qu'ils viennent en aide à leurs patientes. Ce dernier a prôné le dépistage systématique de la violence conjugale par les médecins dans une entrevue à l'émission *The Current* du réseau CBC. Dans sa pratique, le logiciel du D^r Gandhi lui rappelle de demander à ses patientes : « Vous sentez-vous en sécurité à la maison? » Cette mesure toute simple lui a permis de déceler plusieurs cas de violence conjugale dans sa clientèle, résume-t-il.

Mais plusieurs médecins canadiens sont sans médecin. En tant que président élu de l'Association médicale de l'Ontario, le D^r Gandhi précise que l'Association travaille à régler ce problème. « Lorsque le médecin connaît ses patients et que le précieux lien médecin-patient est établi, il devient plus facile de se confier. »

La première étape consiste à parler ouvertement de la VPI. « C'est un sujet qui n'est jamais abordé dans les congrès médicaux », rappelle madame Hernandez. Selon le D^r Gandhi, « Plus les gens vont en parler, plus il deviendra acceptable de le faire. Je souhaite vraiment plus d'ouverture lorsqu'il est question de cette problématique. »

Pour d'autres nouvelles sur les soins de santé, ainsi que des études, des analyses, des commentaires et bien plus encore, visitez le cmaj.ca.